



Communiqué de l'Union Confédérale des Retraités CGT

## **Des retraités très en colère et fortement mobilisés !**

**Historique !** La journée nationale d'actions des retraités du jeudi 15 mars, à l'appel de 9 organisations syndicales ou associations, a rassemblé près de 200 000 manifestants. Dans la plupart des 167 villes concernées, la participation aux cortèges a été deux fois plus importante que lors de la journée du 28 septembre 2017, qui constituait un record. La consultation de la carte des manifestations sur le site de l'UCR-CGT permet de mesurer l'ampleur des manifestations dans les villes de France.

La direction de l'UCR-CGT tient à souligner l'investissement de l'ensemble des organisations de retraités CGT qui a permis cette mobilisation inédite.

Nous pouvons nous appuyer sur la réussite de cette journée pour reprendre contact avec les retraités, adhérents, sympathisants et au-delà sur les marchés et points de rencontre. Les médias n'ont pu cacher la colère des retraités exprimée dans toutes les villes du pays. Tout le pays sait que les retraités expriment un vif mécontentement et que la CGT a joué un grand rôle dans son expression. Nous serons bien accueillis pour leur proposer de continuer l'action et nous rejoindre en adhérant à la CGT.

Emmanuel Macron et ses ministres sont inquiets de la mobilisation des retraités. Pour l'heure, ils font la sourde oreille. Le Premier ministre n'a toujours pas daigné recevoir l'intersyndicale. Les retraités ont toutes les raisons de poursuivre leurs mobilisations. Ils le feront le 22 mars, autour de la défense des services publics, pour des hôpitaux de proximité, le maintien des bureaux de poste, une grande entreprise du ferroviaire et le maintien des petites lignes, etc.

Une grande journée d'action, à caractère interprofessionnel, est mise au débat avec les autres organisations syndicales dans le mois d'avril. Elle devrait porter les aspects de salaires et pensions.

L'intersyndicale Retraités des 9 se réunira le neuf avril. Elle aura l'occasion de donner les prolongements utiles à la mobilisation des retraités pour obtenir satisfaction. Car rien n'empêche le gouvernement de prendre l'initiative d'une loi de finances rectificative lors d'un collectif budgétaire s'il en a la volonté politique.

*Montreuil, le 16 mars 2018*